



## DECISION N ° 2022-405 DU 24 OCTOBRE 2022 ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR

Le directeur général de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,
<b>Vu</b> le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,
DECIDE
Article unique
Durant l'absence de Monsieur Tuan Le Minh, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :
- Monsieur Guilhem BLANCHARD, directeur général adjoint, du 2 au 4 novembre 2022.
Le directeur général
David BARJON